Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

Un ‘pack territorial’ réunit patrons et élus pour débloquer la tranche 2 de la LEO



De gauche à droite : Denis Duchêne, Président de la CPME Vaucluse, Olivier Galzi, Président du Grand Avignon, Roland Paul, Président du MEDEF Vaucluse, Olivier Pihan, représentant de Nordine Saihi, Président de l’U2P du Vaucluse

Réunis au Grand Avignon les 29 avril et 13 mai 2026, élus et présidents d’organisations patronales vauclusiennes : le MEDEF avec Roland Paul, la CPME avec Denis Duchêne, l’U2P avec Olivier Pihan représentant Nordine Saihi ont officialisé leur adhésion au ‘pack territorial’ porté par Olivier Galzi, Président du Grand Avignon. Objectif : clarifier la maîtrise d’ouvrage, sécuriser le financement et accélérer la réalisation en une seule phase de la tranche 2 de la Liaison Est-Ouest (LEO). Un projet crucial pour la mobilité, la santé publique et l’attractivité du territoire.

La LEO, contournement routier sud d’Avignon, est jalonnée d’étapes et d’arbitrages. La DREAL

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

(Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur) a retenu la tranche 2 comme scénario de référence, mais crédits, calendrier et tracé ont été remis en question ces dernières années, au point d'alimenter un risque d'abandon. La récente relance, amorcée par des échanges avec le ministre des Transports, Philippe Tabarot, et des réunions locales, replace le dossier à l'ordre du jour.

LEO : la réunion de la dernière chance ?

Pourquoi le patronat se mobilise

Pour les représentants économiques vauclusiens, la LEO dépasse l'enjeu routier : elle est perçue comme un levier de compétitivité logistique, de fluidité des échanges et de réduction des nuisances subies quotidiennement par quelque 17 000 riverains de la rocade d'Avignon, exposés au trafic poids lourds. Les organisations exigent une réalisation intégrale de la tranche 2, une clarification rapide du maître d'ouvrage et un plan de financement opérationnel.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026



Roland Paul, Olivier Galzi, Denis Duchêne, Olivier Pihan Copyright Grand Avignon/Cyril Cortez

Un ‘pack territorial’ pour dépasser les blocages

Le pack réunit collectivités : Région Sud, départements, agglomérations, communes, et, désormais le patronat pour porter une voix commune auprès de l’État. Cette convergence vise à éviter le morcellement du projet, faciliter les arbitrages nationaux et transformer le soutien politique en engagements financiers concrets.

Les priorités et les suites concrètes

Les partenaires appellent à conduire la tranche 2 sans phasages pour garantir cohérence et efficacité ; Identifier rapidement un maître d’ouvrage capable de piloter et pré-financer le projet, enfin, structurer un plan de financement et définir les mesures compensatoires environnementales. À l’issue de la réunion du 13 mai, MEDEF, CPME et U2P ont confirmé l’envoi d’un courrier commun au ministre des Transports, avec copie au Premier ministre et au Président, pour solliciter l’ouverture d’une phase opérationnelle. Le calendrier dépend désormais des réponses de l’État et de la capacité du pack à transformer l’adhésion en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

engagements financiers.

Mobilité : Un nouvel espoir pour la LEO ?

Enjeux techniques et financiers
Pour mémoire, l'État a proposé une version 'allégée' de la tranche 2 -avec une 2×1 voies et moins d'ouvrages surélevés- pour rester dans un cadre budgétaire réaliste. Une ébauche qui nécessiterait encore au moins un an d'études pour en vérifier la viabilité. Le préfet souligne que les crédits précédemment dédiés ont commencé à être redéployés vers d'autres projets, d'où l'urgence d'un accord financier global.

Pourquoi suivre ce dossier
La LEO cristallise les tensions entre impératifs de mobilité, contraintes environnementales et réalités budgétaires. La réussite du pack territorial pourrait constituer un modèle de gouvernance locale pour d'autres projets structurants, à défaut, elle illustrera les limites du consensus face aux arbitrages nationaux.
Mireille Hurlin

LEO : quand la Ville et l'Agglo d'Avignon s'opposent à leur propre bassin de vie

---

Enedis : une convention avec la Dreal en faveur de la transition énergétique en Paca

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026



Enedis et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal) viennent de signer une convention de partenariat pour deux ans portant sur le développement des énergies renouvelables sur le patrimoine et foncier de l'État en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Avec ce nouveau partenariat, Enedis et la Dreal s'engagent pour le développement d'installations de production d'énergie photovoltaïque à l'échelle régionale sur le patrimoine de l'Etat, dont l'électricité produite sera injectée au réseau de distribution exploité par Enedis. Selon les puissances en jeu et la caractéristique locale du réseau, le raccordement peut représenter une part non négligeable de l'investissement dans les moyens de production d'énergie renouvelable. C'est pourquoi Enedis propose à la Dreal de l'accompagner à travers trois prestations. Tout d'abord, avec la formation de membres de l'équipe projet de la Dreal au sein de l'Agence raccordement grand producteur d'Enedis à un outil permettant de tester en ligne le niveau de simplicité d'un raccordement au réseau Basse Tension. Enedis se propose également d'accompagner la Dreal dans la réalisation d'études d'impact liées à l'intégration

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

de ces énergies renouvelables au réseau ainsi que dans la mise en place d'une gestion spécifique. Un partenariat basé sur 2 ans pour lequel la Dreal devra fournir à Enedis les implantations des sites susceptibles d'accueillir les installations photovoltaïques ainsi que leur puissance de production projetée.